

Évaluation de la petite enfance

Septembre

Cher parent/tuteur, chère tutrice,

Nous sommes absolument ravis que votre enfant et vous fassiez partie de l'un de nos programmes de la petite enfance. L'équipe pédagogique de votre enfant créera des expériences d'apprentissage ludiques et interactives pour l'aider à construire les bases nécessaires à une vie d'apprentissage. Grâce à une évaluation développementale et socioémotionnelle, le personnel pédagogique approfondit sa compréhension partagée du développement des enfants et de leur apprentissage dans tous les domaines pour adapter l'enseignement. Le personnel pédagogique recueille les preuves de l'apprentissage des élèves, réfléchit et puis détermine les étapes suivantes pour soutenir le développement et l'apprentissage des enfants.

Qu'est-ce qu'une évaluation de la petite enfance ?

Au début de l'année, les programmes utilisent un outil d'évaluation pour comprendre le développement de chaque enfant. Cela peut comprendre un outil d'évaluation socioémotionnelle pour en savoir plus sur le développement social et émotionnel de votre enfant. Ces évaluations aideront les équipes pédagogiques à mieux connaître votre enfant et à soutenir son développement et son apprentissage. Les évaluations ne sont pas un test d'intelligence et ne sont pas liées à l'admission dans un programme quelconque. L'équipe pédagogique s'engagera dans le processus d'évaluation à vos côtés.

Est-ce que tous les enfants font l'objet d'une évaluation ?

Tous les enfants seront évalués, à l'exception des enfants qui bénéficient actuellement de services d'Intervention précoce (Early Intervention - EI) ou de services d'éducation spécialisée au Pré-school (titulaires d'un IEP).

Que dois-je faire ?

Participer aux processus d'évaluation aux côtés de l'enseignant ou de l'enseignante de votre enfant est très important, car c'est vous qui connaissez le mieux votre enfant et vos connaissances sont essentielles au processus d'évaluation collaborative.

De plus, les enseignants peuvent faire votre connaissance et celle de votre famille grâce à d'autres questionnaires, dont celui portant sur l'utilisation des langues à la maison.

Si vous avez la moindre question, veuillez contacter l'enseignant ou l'enseignante de votre enfant.

Cordialement,

Adjointe au Chancelier pour l'Éducation de la petite enfance